Le Sarment Arnolphien
Association loi du 1er juillet 1901
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
Siège social : mairie
(Adresse postale : 10 rue du Dauphin Couronné)

LA FEUILLE DE VIGNE

Bulletin d'information n° 16 de l'association LE SARMENT ARNOLPHIEN

(Rapport d'activité 2017)

Ce n° 16 de la Feuille de Vigne va retracer les événements de l'année écoulée 2017.
Comme pour l'année 2016, les conditions météorologiques n'ont pas été favorables à 2017.
Nous avons renouvelé notre conseil d'administration lors de l'AGO.

1 - La vigne

Le début du printemps a été remarquable par la douceur des températures (le mois de mars a été le plus chaud depuis 1957), ce qui a favorisé le débourrement de la vigne.

Entre le 19 au 21 avril, les premières gelée ont occasionné des dégâts que nous avons évalué a 40%.
Dans la nuit du 27 au 28 avril, une nouvelle gelée, plus froide que les précédentes a touché pratiquement toute la vigne.

Si l'on regarde les autres régions viticoles françaises, les dégâts ont été considérables.

Un second débourrement est apparu courant mai, mais nous savions que comme pour l'année 2016, ce nouveau départ occasionnerait une production plus faible et une maturité tardive, voire insuffisante pour une vinification. Mais cela n'a pas entamé notre optimisme et notre détermination à traiter et entretenir la vigne. Nous avons de ce fait réalisé 7 traitements de bouillie bordelaise et de souffre.

Afin de protéger les grappes rescapées, nous avons installé des répulsifs contre les blaireaux et les filets contre les oiseaux.

Il y a eu une tentative d'intrusion de blaireau, mais sans pénétration dans la vigne. Nous pouvons en conclure que le remède est efficace. Nous renouvellerons l'opération en 2018.

Courant septembre, nous avons constaté que les grappes murissaient et que leur nombre permettrait de réaliser une vendange symbolique. (enfin une année qui ne sera pas nulle)

C'était sans compter avec la voracité des oiseaux. Les filets ne les ont pas découragés. Les grappes situées, à 30cm au dessus du bas du filet, ont été dévorées. Nous avons pu sauver une mini grappe (elle était bien cachée) lors du repas des vendanges.

Nous devons trouver les moyens de protéger la vigne contre la gelée et contre les prédateurs.

Comme le signalait Patrick l'année dernière, il nous faut être plus attentif à la taille, gage du résultat de la production.

Nous remercions le binôme Richard et Roland pour leur implication dans les traitements.

2 – La mise en bouteilles

Les vendanges 2016 étant nulles, nous n'avons pas procédé à la mise en bouteilles. Mais cela ne nous a pas empêché de nous retrouver autour d'un repas préparé par Jean-Pierre et Micheline, dans la salle du Colombier. Nous étions 42 à cette manifestation, la période de fin juin étant marquée par d'autres manifestations ou début des congés d'été. Merci à Christine pour avoir préparé le maintenant traditionnel harengs pommes à l'huile.

3 – Les vendanges

Comme en 2016, il n'y a pas eu de vendange. Mais nous voulions tout de même nous rassembler autour d'un repas convivial.

Nous nous sommes retrouvés 70 convives sous le barnum, à la vigne afin de déguster des grillades cuites par Raphaël, sur un barbecue réaliser spécialement pour l'événement. Cette opération permet également d'éliminer les derniers sarments de l'année précédente.

Le sarment Arnolphien remercie chaleureusement les commerçants qui nous ont offert des remises sur le prix des achats réalisés chez eux : je nomme la boulangerie La Fournée, la boulangerie MERRIFIELD et Michel MARINA de la cave des Remparts.

4 - Le vin

<u>Millésime 2017</u>

Faute de vendange, les Vignes du Prieuré n'ont pas pu produire de vin portant ce millésime.

5- La vigne

Nous avons fait analyser la terre à plusieurs endroits du terrain. Nous avons constaté taux de PH (potentiel hydrogène) moyen de 5 alors que le taux basique, dit neutre est de 7. Il nous est donc conseillé d'amender la terre de chaux éteinte afin de remonter le taux de 1°, pour cette année, et de recommencer l'année suivante.

6– Nouveau Conseil d'Administration

Renouvellement du conseil d'administration. 75 adhérents ont voté pour renouveler le CA pour les 5 prochaines années

Patrick et Christine RIEDER ont souhaité ne pas se représenter.

Se présentaient : Lucena BOURGES - Aurore COLIN – Roland DURAND – Micheline FUEHRER – Bernard PELETIER – Alain VIDRIL - Richard VINSOT – Gérald VUARNESSON.

Ont été élus : Lucena BOURGES – Aurore COLIN – Roland DURAND – Micheline FUEHRER – Bernard PELETIER – Richard VINSOT – Gérald VUARNESSON.

Alain VIDRIL n'a pas été réélu. Merci à Alain pour sa participation au CA durant le précédent mandat.

Merci à Christine pour les comptes-rendus des différentes réunions, pour la préparation des repas et pour les négociations auprès des commerçant afin d'obtenir des réductions sur les achats

Le nouveau CA remercie en particulier Patrick, ancien vice-président qui avait accepté la charge de formateur, éleveur de vin, pour son investissement dans ces activités prenantes.
Patrick a accepté de continuer les formations sur la vigne et le vin ainsi que les conférences sur les mêmes sujets auprès de Rambouillet Territoire.

Mais il ne souhaite plus s'occuper de la cave. Nous avons donc fait appel à candidature pour lui trouver un remplaçant. Et Alain POL, déjà bien présent pour les travaux, a accepté cette charge. Patrick l'accompagnera la première année afin de lui assurer une formation solide et experte.

7- Activités pédagogiques

L'année 2017 a été riche en événements pédagogiques, domaine dont Patrick avait la charge depuis plus de dix ans. Il s'agit notamment des classes de découverte de la vigne à destination des élèves de CM1, organisées en collaboration avec les maîtres et directeurs des deux établissements arnolphiens, Camescasse et Guhermont.

Cette activité pédagogique se déroule en deux temps :
- La première partie se passe en classe avec des explications illustrées à l'aide d'un diaporama

- La seconde partie se passe à la vigne. Les enfants sont accompagnés à la vigne où des explications supplémentaires leur sont données, complétées par des observations et un petit exercice qui consiste souvent à dessiner un pied de vigne en représentant ses organes principaux. Sur place, un encadrement est nécessaire pour contenir la fougue de certains élèves un peu turbulents. Merci à nos adhérents qui ont la patience nécessaire à cet exercice.

Patrick a assuré cette année encore cette formation, avec en soutien, Aurore COLIN, qui a accepté de reprendre cette activité, pour les prochaines années.

8 - Autres sujets significatifs

Le projet de visites guidées et commentées de notre vigne pour lequel l'Office du Tourisme Rambouillet Territoires nous avait sollicité en 2015 se concrétise. Nous avons 3 visites de programmées pour le printemps 2018.

Nous avons participé au festival Jardins en Fête organisé par la Maison Elsa Triolet-Aragon, au moulin de Villeneuve le dimanche 2 juillet par un début de journée pluvieuse mais qui a vu le soleil dans l'après midi. Une cinquantaine de personnes se sont intéressés à notre stand. Patrick avait organisé un jeu de questions sur notre activité, avec 3 lots à gagner (du vin de St Arnoult bien sur) 3 personnes sont reparties en fin de journée avec leur lot. L'une d'entre elle a depuis adhéré.

Le forum des associations se déroule le premier samedi de septembre. Il permet de nous faire connaître auprès d'un large public et aux adhérents de renouveler leur cotisation.

Nous avons participé également à la cérémonie d'accueil des Nouveaux Arrivants, le vendredi 15 septembre.

Les Ateliers Artisanaux, nous ont à nouveau invité à participer au marché de Noël, les 16 et 17 décembre.

Ces différents événements contribuent au rayonnement du Sarment Arnolphien, et nous permettent d'accueillir de nouveaux adhérents.

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau motoculteur, l'ancien ayant décidé de prendre sa retraite anticipée.

Nous avons signé une pétition organisée par l'association VFR, à laquelle nous adhérons, contre la volonté des vins de champagne de faire interdire toute activité viticole jusqu'à 25km de leur aire de production(cela concerne le nord est de l'ile de France).
Grace aux signataires, le président de VFR Patrice BERSAC nous faisait savoir le 23 décembre que « l'administration commence à défendre le droit des petits vignerons » Nous suivrons cette affaire en 2018

Notre site Internet http://www.lesarmentarnolphien.fr a vu sa fréquentation baisser par rapport à 2016 de 19%. Continuez à l'utiliser, consultez les photos et les articles de journaux, les CR de l'AGO et les documents administratifs.

Pour le Bureau
G VUARNESSON